



Saint Denis le 22 juin 2009

DISCOURS DE CLAUDY JARRY, PRESIDENT DE LA FNADEPA LORS DU 24EME CONGRES NATIONAL DE LA FEDERATION

D'emblée, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation. Je pense en particulier à l'équipe du siège qui, en l'absence de FNADEPA locale, a dû mettre les bouchées doubles. Un merci tout particulier et amical aux collègues retraités qui sont venus nous prêter mains fortes.

Merci aux intervenants (tous de qualité) qui vont se livrer dans quelques instants, à un exercice compliqué : vous livrer l'essentiel en un minimum de temps.

Merci également aux sponsors qui ont très largement répondu à notre appel et je salue particulièrement ceux d'entre-eux qui nous accompagnent depuis presque toujours. Ils accompagnent une FNADEPA maintenant décomplexée et ambitieuse. Quelques 900 adhérents et 55 000 lits qui désormais comptent et sont incontournables dans notre secteur.

Nous n'entendons pas en rester là !

La FNADEPA est engagée depuis un peu plus de 5 ans dans un développement sans précédent et ambitionne les 1000 adhérents d'ici à 2010 ! Nous espérons 7 créations de fédérations départementales dans les prochains mois pour créer et densifier de nouveaux pôles de développement dans le Sud, l'Est et le Centre de la France.

Parallèlement à ce développement géographique, nous nous sommes engagés dans un développement stratégique en créant un véritable pôle « formation » et bientôt, nous l'espérons, en créant un département « ingénierie- conseils ».

Plus d'adhérents, une meilleure couverture géographique, une plus grande expertise, une situation financière permettant d'accompagner un développement dynamique, voilà qui fera de la FNADEPA la grande fédération dont nous avons besoin.

Un réseau de proximité ou la convivialité renforce l'efficacité. Un allié indispensable dans l'exercice de nos fonctions.

La FNADEPA entend s'engager pour que notre métier soit valorisé et reconnu.

Parce que nous devons être fiers du rôle que nous jouons dans notre société.

Parce que nous réalisons un métier exigeant dans tous les domaines, parce que nous revendiquons notre fonction de **Manager d'Entreprise Sociale ...**, une fonction d'une complexité rare, habitée par des hommes et des femmes de terrain, guidés par l'humain et rompus à l'exercice de la gestion.

Nous voulons enfin une FNADEPA qui n'oublie pas son cœur de cible : le sort des personnes âgées et de ceux qui, au quotidien les accompagnent !

Assurément notre secteur entre dans une aire nouvelle qui pose un véritable défi médico-social et économique dans un contexte de crise majeure pour le pays et le monde.

Doit-on pour autant se montrer une nouvelle fois RAISONNABLE pour ne pas dire modeste ? Assurément non ! L'enjeu qui se pose à nous, interroge les professionnels et les organisations de personnes âgées interpelle également l'ensemble des Français. Qui peut penser aujourd'hui qu'il ne sera pas confronté un jour ou l'autre à la dépendance d'un proche ?

Cette question, sociétale et palpable par tous, doit pouvoir se dédouaner des soubresauts d'une économie par trop d'aspects virtuels. Dans ce monde parfois irréel, osons réinvestir l'homme, osons espérer, pour les plus âgés et fragiles d'entre nous, un monde meilleur et assurément plus solidaire !

Pour autant, les signes envoyés par le gouvernement, ne sont pas rassurants et l'effort de la nation est sans commune mesure avec le défi à relever. Philippe BAS parlait de tsunami pour évoquer l'importance... et le danger sûrement, du vieillissement de la population française.

La LFSS pour 2009 et la dernière circulaire budgétaire nous renvoient au manque de volonté politique.

La FNADEPA juge inacceptable la réduction des moyens financiers dans plusieurs centaines d'EHPAD considérés comme sur-dotés. Les coupes sombres effectuées dans des milliers d'établissements d'ici 2016 et dans le secteur historiquement sous dotés sont scandaleuses.

On essaie de nous faire croire que dans notre secteur, aujourd'hui, il y aurait des organisations qui seraient pour la justice... et les autres, opposés, au principe d'équité. Naturellement que la FNADEPA prône la justice ... Mais elle attend des pouvoirs publics que les établissements les plus mal dotés soient sans délais portés au niveau de la moyenne et rapidement hissés au niveau des préconisations du Plan Solidarité Grand Age.

Si la recherche d'une allocation plus équitable des moyens aux établissements est compréhensible, il est en revanche regrettable que cela ne conduise plutôt à un relèvement des seuils pour les structures sous-dotées.

On nous explique par ailleurs qu'en prenant aux 10% de nantis, il serait possible d'augmenter les dotations pour 90 % des établissements dont certains verraient leurs moyens progresser de 30% !

Mais de qui se moque-t-on ?

Les sommes reprises aux établissements les mieux lotis, s'élèveraient à 8 millions d'euros et on veut nous faire croire qu'avec ces 8 millions d'euros, on va améliorer de manière spectaculaire 90 % des structures en France ? 8 millions alors même que le CNSA dégagait près de 600 millions d'euros en 2008 ! Et que ses réserves atteignent 2 millions d'euros !

Avec cette convergence vers le bas, la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, comme celle concernant la bientraitance, devient illusoire lorsque les orientations du Plan solidarité Grand Age et celles du Plan Alzheimer sont ainsi bafouées !

La FNADEPA appelle de ses vœux, une convergence « par le haut » dans un secteur mal doté, où les mieux lotis ne sont pas au niveau des ambitions du Plan Solidarité Grand Age. Un plan par ailleurs financé qu'à hauteur de 50% comme le rappelait la Cour des comptes en février dernier !

Ce qui est probable par contre avec cette convergence, c'est que dans nombre de structures, les prix demandés aux personnes âgées augmentent alors même que la qualité des prestations offertes diminue. La réduction des dotations soins organisée actuellement par l'Etat (par l'effet conjugué des mouvements de convergence vers le bas et de globalisation plafonnée des dotations) risque fort de se répercuter sur le coût de l'hébergement payé par les résidents, lequel devient alors la seule variable d'ajustement pour pallier les carences du dispositif.

N'oublions pas que 97% des français jugent le coût des établissements excessif et que 76% le trouve inassumable.

Oui bien sûr, la FNADEPA en convient, dans notre pays, la situation des vieux s'est améliorée depuis la canicule de 2003, qui, rappelons-le a frappé en France plus qu'ailleurs.

Oui, nos établissements sont des lieux de vie dans lesquels la joie et les rires sont présents, malgré ce que peut en dire une certaine presse.

Oui, les ratios d'encadrement se sont améliorés, même si nous sommes encore loin du compte.

Oui, s'il est de notre responsabilité de dénoncer l'inacceptable, il est aussi de notre responsabilité de rassurer les français : nous ne pouvons pas accepter que 52 % d'entre eux ait une mauvaise opinion des établissements pour personnes âgées.

Oui, sachons être responsables, sachons dénoncer les manques de moyens sans effrayer pour autant celles et ceux qui ont besoin de faire appel à nos services.

Même si le discours binaire qui consiste à dire que tout va mal ou que tout va bien est plus audible du grand public, gardons à la FNADEPA, un discours sûrement moins efficace, mais plus juste de ce qui se vit dans nos établissements.

Sachons restituer aux personnels les succès qu'ils remportent au quotidien... et ce malgré un manque de moyens patent et préjudiciable à la qualité que tous appellent de leurs vœux.

Toutefois, l'effort public observé au regard du vieillissement galopant de la population française semble bien insuffisant.

Oui, le nombre de places et la diversité de l'offre se sont améliorés. Cependant, le taux d'équipement en place d'EHPAD à baisser depuis 2003 !

Si le quotidien de nos vieux et des équipes va moins mal depuis 5 ans, les besoins (en soins), les attentes, les DESIRS ont progressé quant à eux, beaucoup plus vite encore. Les attentes des personnes âgées, des familles, du personnel et... j'oserai dire des médias à défaut du grand public, ont cru beaucoup plus vite que les moyens consacrés à l'accompagnement des personnes âgées dans ce pays !

La qualité des prestations et la citoyenneté des résidents restent menacées par des contraintes économiques fortes ou des politiques vieillesses étriquées.

La FNADEPA entend dénoncer un abandon progressif de la qualité au profit de choix exclusivement budgétaires dans la contractualisation entre l'Etat et les établissements.

Jusqu'à présent, la loi instituant les conventions tripartites et le cahier des charges de ces mêmes conventions (avril 1999) prévoyait que les moyens des établissements devaient être corrélés d'une part au besoin d'aide des résidents, et d'autre part à des objectifs de renforcement de la qualité.

En instituant une méthode de calcul de l'allocation de moyens des établissements totalement déconnectée de la qualité et basée uniquement sur des indicateurs technocratiques, l'Etat donne un coup d'arrêt à la dynamique de qualité développée dans les établissements depuis 10 ans.

La FNADEPA dénonce la mise à mal de la démarche qualité et des efforts de prévention.

Outre la suppression de toute référence qualité dans ses calculs, le nouveau système de convergence tarifaire risque de conduire à un abandon forcé des démarches de prévention dans les établissements. Les professionnels qui, grâce à l'effort de personnels qualifiés, améliorent l'état de santé des résidents, sont désormais « punis » financièrement (du fait de la baisse du GMP et du PMP). La convergence tarifaire les oblige à diminuer leurs effectifs soignants et ne leur permet plus de développer un projet des soins et de vie adaptés.

Ne l'oublions pas, dans la plupart des structures françaises, le fonctionnement de base est un fonctionnement de crise. Un personnel absent et c'est toute une organisation qui se crispe. Avec la canicule de 2003, la crise a connu son paroxysme. Ou plutôt « un paroxysme » ; un de ceux que nous rencontrons tout au long de l'année, tous les ans, à la faveur d'une épidémie de gastro-entérite ou de grippe.

En 2003, nous sortions de vingt cinq années d'immobilisme, où l'Etat, autiste, ignorait la démographie et feignait de ne pas entendre les plaintes des personnes âgées et des professionnels.

Qu'on se le dise, le personnel ne peut plus accepter l'inacceptable : quinze minutes pour assurer une toilette ou dix minutes pour un repas. Les personnels ne peuvent plus travailler dans des conditions qui sont en parfaite contradiction avec les valeurs qui fondent leurs métiers. Ils n'acceptent plus d'être montrés du doigt ou culpabilisés face au problème de maltraitance. Quand le soignant a terminé l'aide à la toilette, combien de temps lui reste-t-il pour prendre en compte l'être social, la PERSONNE qui sommeille, étriquée, dans ce corps abîmé.

Les professionnels sont bien souvent abandonnés à des difficultés de toute nature (grande dépendance, troubles psychiques, effectifs insuffisants, ...) souvent impuissants, parfois accusés, ...de plus en plus désabusés !

De grâce, à leur endroit n'ajoutons pas la culpabilité à l'impuissance.

Chacun sait bien que la première cause de maltraitance est le manque structurel de personnel dans nos établissements !

Dans ces conditions est-il étonnant que plus d'un français sur trois (40 %), pense que la personne âgée est mal traitée en établissement ?

Cela doit changer ! C'est pourquoi le projet de création d'un 5ème risque soutenu par le Président de la République doit être l'occasion de changer résolument les choses.

Exigeons un véritable débat public sur l'aide aux personnes âgées fragilisées.

Le vieillissement de la population est tout à la fois une chance et un défi majeur pour notre société, qui appelle une vision politique et sociétale plus ambitieuse et plus volontaire que celle actuellement proposée par les pouvoirs publics.

Exigeons un 5ème risque reposant largement sur la solidarité nationale et offrant de vraies solutions aux personnes âgées dépendantes que ce soit à domicile ou en établissement.

Exigeons un financement autorisant des ratios en termes de personnels susceptibles de garantir un accompagnement digne des personnes âgées.

Exigeons pour le personnel des conditions de travail qui respectent leur éthique et à laquelle, à la FNADEPA, nous croyons.

Exigeons tout simplement, l'application du PSGA et un ratio d'encadrement de 0.65 et 1 personnel pour 1 résident, quand la dépendance est importante.

La FNADEPA attend beaucoup de cette réforme et reste attentive à ce que les évolutions souhaitables ne se fassent pas une nouvelle fois à la charge de la personne âgée.

Le reste à vivre des personnes en établissement doit être impérieusement amélioré.

Aujourd'hui le coût d'un établissement, supporté par le résident et sa famille, est en moyenne de 1700 euros par mois alors que le montant moyen des retraites est de l'ordre de 1100 euros par mois.

Cette situation provoque inévitablement une vive inquiétude face à l'avenir pour les personnes et leurs familles. Il est urgent de remettre à plat le système et d'organiser une prise en charge par la solidarité collective afin d'alléger ce reste à charge.

Toutefois la FNADEPA veut rester lucide... et mobilisée au cas où, dans un contexte économique difficile, les arbitrages politiques à venir, ne renvoient les améliorations attendues aux calendes grecques.

Devant la parole des politiques, la FNADEPA est parfois dubitative. Rappelons nous qu'en novembre 2003, alors que les organisations professionnelles réclamaient 10 000 places d'EHPAD par an, Monsieur RAFFARIN, nous indiquait que 2 500 y suffiraient. Quelque mois plus tard, Mr BAS portait le nombre de création à 5000 par an, Mme LETARD le faisait progresser à 7 500 en 2008.... Et le plan de relance fixe le cap à 12 500 pour 2009 ! Durant toute cette période, les données démographiques n'ont pourtant pas changé ! Où était donc la réalité des besoins ? À 10 000 ?

Avec 12500 création de place en 2009, va t-on ouvrir plus de lits que de besoins ? Va-t-on construire des établissements qui resteront vides et dont l'unique utilité aura été de soutenir le bâtiment ? Assurément non !

Les besoins sont patents sur tout le territoire.

La FNADEPA, regrette qu'il faille une crise du bâtiment pour que les pouvoirs publics s'engagent dans un plan de création de places nouvelles.

La Fédération regrette que l'amélioration des réponses en direction des personnes âgées prenne ses sources ou son inspiration dans les politiques de l'emploi (Plan Borloo) ou dans le soutien au BTP.

Pour la FNADEPA, les problématiques du vieillissement dans notre pays doivent être en mesure d'appeler une réponse sociétale d'envergure, aiguillon d'une politique ambitieuse, elle-même susceptible de mobiliser des fonds publics.

Je vous le dis, ensemble et avec la FNADEPA, redonnons à la personne âgée son statut d'interlocuteur, d'acteur-désirant, de partenaire et de citoyen.

Donnons- lui la possibilité de rester notre semblable avec des difficultés singulières certes, mais toujours un homme ou une femme...

Avec l'ensemble des organisations de professionnels et de personnes âgées, revendiquons pour eux aujourd'hui, pour nous demain, une politique vieillesse ambitieuse digne d'un pays comme le nôtre, et dotée de moyens à la hauteur des enjeux.

Exigeons des pouvoirs publics, qu'ils prennent leurs responsabilités, comme nous prenons les nôtres au quotidien face aux personnes âgées et à leurs familles.

Avec conviction, avec la détermination et avec l'impatience de ceux qui attendent depuis trop longtemps, nous demandons instamment aux pouvoirs publics les moyens d'un accompagnement digne de la personne âgée, où qu'elle vive.